



Secrétariat Général
Service de l'Assemblée

Compte-rendu du Conseil de Métropole

Séance ordinaire du Lundi 3 décembre 2018 à 18h00

L'an deux mille-dix-huit et le trois décembre, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50 Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de Monsieur Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Pierre BONNAL, Sabria BOUALLAGA, Djamel BOUMAAZ, Thierry BREYSSE, Anne BRISSAUD, Rosy BUONO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Gérard CASTRE, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Catherine DARDE, Titina DASYLVA, Henri de VERBIZIER, Véronique DEMON, Jean-Marc DI RUGGIERO, Jacques DOMERGUE, Michèle DRAY-FITOUSSI, Abdi EL KANDOUSSI, Mylène FOURCADE, Jean-Noël FOURCADE, Michel FRAYSSE, Julie FRECHE, Jackie GALABRUN BOULBES, Isabelle GIANIEL, Isabelle GUIRAUD, Régine ILLAIRE, Claire JABADO, Stéphanie JANNIN, Laurent JAOL, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Alex LARUE, Max LEVITA, Chantal LÉVY-RAMEAU, Audrey LLEDO, Eliane LLORET, Jean-Marc LUSSERT, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jean-Luc MEISSONNIER, Cyril MEUNIER, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Arnaud MOYNIER, Caroline NAVARRE, Marie-Christine PANOS, Eric PASTOR, Yvon PELLET, Eric PENSO, Véronique PEREZ, Eric PETIT, Joël RAYMOND, René REVOL, Jean-Pierre RICO, Henri ROUILLEAULT, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Sauveur TORTORICI, Isabelle TOUZARD, Joël VERA, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEOUS. Claudine VASSAS MEJRI, suppléante de Gilbert PASTOR.

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L. 2121-20 ET L-5211-1 du Code général des collectivités territoriales :

Jean-Marc ALAUZET, Michelle CASSAR, Chantal CLARAC, Aline DESTAILLATS, Thierry DEWINTRE, Carole DONADA, Jean-Pierre GRAND, Clare HART, Sonia KERANGUEVEN, Béatrice MICHEL, Thierry QUILES, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Noël SEGURA, Bernard TRAVIER.

Absent :

Pierre DUDIEUZERE.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE MÉTROPOLÉ DU 3 DÉCEMBRE 2018

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comportait 81 affaires. Il est proposé de rajouter deux affaires à cet ordre du jour et de les présenter en début de séance :

- Affaire 82 : Décision sur le maintien ou non du 19^{ème} Vice-président dans ses fonctions.
- Affaire 83 : Bureau de Montpellier Méditerranée Métropole - Composition.

L'ordre du jour est adopté à la majorité des voix exprimées.

Pour : 84 voix.

Contre : 1 voix.

A voté contre : M. Djamel BOUMAAZ.

Abstention : 3 voix

Se sont abstenus : M. Christophe COUR (avec la procuration de M. Thierry DEWINTRE), Mme Audrey LLEDO.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE MÉTROPOLÉ DU 18 OCTOBRE 2018

Monsieur le Président soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du 18 octobre 2018.

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

Pour : 88 voix.

APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE 82 : HORS COMMISSION - DÉCISION SUR LE MAINTIEN OU NON DU 19^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT DANS SES FONCTIONS

[M. J-N. FOURCADE](#) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Christophe COUR (avec la procuration de M. Thierry DEWINTRE), Mme Catherine DARDE (avec la procuration de M. Jean-Pierre GRAND), M. Cyril MEUNIER (avec la procuration de Mme Carole DONADA), M. Eric PASTOR, M. Joël RAYMOND (avec la procuration de M. Thierry QUILLES), Mme Isabelle TOUZARD.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Contre : 1 voix

A voté contre : M. Djamel BOUMAAZ.

Abstentions : 18 voix

Se sont abstenus : M. Jean-François AUDRIN, M. Geniès BALAZUN, M. Pierre BONNAL, Mme Anne BRISSAUD, M. Jean-Noël FOURCADE, M. Michel FRAYSSE, Mme Julie FRECHE (avec la procuration de M. Hervé MARTIN), Mme Isabelle GIANIEL, Mme Audrey LLEDO, M. Jean-Pierre MOURE (avec la procuration de Mme Clare HART), M. Arnaud MOYNIER, Mme Marie-Christine PANOS, M. Yvon PELLETT, M. Eric PENSO (avec la procuration de M. Renaud CALVAT), M. Eric PETIT.

AFFAIRE 83 : HORS COMMISSION - BUREAU DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - COMPOSITION

[M. J. DOMERGUE](#) entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 88 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenus : M. Djamel BOUMAAZ, Mme Audrey LLEDO.

AFFAIRE 1 : HORS COMMISSION - VŒU RELATIF À UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉSINVESTISSEMENT DANS LES SECTEURS CONTRIBUANT AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - APPROBATION

M. G. LANNELONGUE et M. R. CALVAT (annule le pouvoir donné à M. E. PENSO) entrent en séance.
M. C. COUR (avec le pouvoir de M. T. DEWINTRE) et M. R. YOUSSEUS sortent de séance.
M. D. BOUMAAZ sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix
Abstention : 1 voix
S'est abstenue : Mme Audrey LLEDO.

AFFAIRE 2 : HORS COMMISSION - FEUILLE DE ROUTE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR - ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS - ENGAGEMENT

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 3 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC - PROJET DE PLAN RÉGIONAL OCCITANIE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS - AVIS

M. H. MARTIN (annule le pouvoir donné à Mme J. FRECHE) et M. C. COUR (avec le pouvoir de M. T. DEWINTRE) entrent en séance.
M. J-L. SAVY sort de séance (avec le pouvoir de Mme B. MICHEL).
Mme A. LLEDO sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix
Abstentions : 2 voix
Se sont abstenus : M. Christophe COUR (avec la procuration de M. Thierry DEWINTRE).

AFFAIRE 4 : RESSOURCES HUMAINES - RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

M. J-L. SAVY entre en séance (avec le pouvoir de Mme B. MICHEL).
Mme. J. FRECHE et M. A. MOYNIER sortent de séance.

Le Conseil prend acte de la transmission de ce rapport et de sa présentation préalable aux débats sur le budget.

AFFAIRE 5 : FINANCES - VOTE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT - RÉVISIONS - APPROBATION

M. A. MOYNIER entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 6 : FINANCES - BUDGET 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - ADOPTION

M. J. MALEK sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à Mme M. BODKIN.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 69 voix

Abstentions : 18 voix

Se sont abstenus : M. Pierre BONNAL, M. Roger CAIZERGUES, M. Christophe COUR (avec la procuration de M. Thierry DEWINTRE), Mme Catherine DARDE (avec la procuration de M. Jean-Pierre GRAND), Mme Claire JABADO, M. Alex LARUE, M. Cyril MEUNIER (avec la procuration de Mme Carole DONADA), Mme Marie-Christine PANOS, M. Eric PASTOR, M. Joël RAYMOND (avec la procuration de M. Thierry QUILES), M. René REVOL, Mme Isabelle TOUZARD, M. Joël VERA (avec la procuration de Mme Michèle CASSAR).

AFFAIRE 7 : FINANCES - AFFECTATION DE SUBVENTIONS 2018 - ADOPTION

Mme J. FRECHE (avec le pouvoir de M. H. MARTIN) entre en séance.

M. E. PENSO sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Chantal MARION, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 75 voix

AFFAIRE 8 : FINANCES - FONDS DE CONCOURS 2018 AUX COMMUNES - ADOPTION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 9 : FINANCES - PROCÈS VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE CLAPIERS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 10 : FINANCES - PROCÈS VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE MONTFERRIER NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 11 : FINANCES - PROCÈS VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE GRABELS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 12 : FINANCES - PROCÈS VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE FABRÈGUES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 13 : FINANCES - PROCÈS VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 14 : FINANCES - PROCÈS VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

M. J-L. MEISSONNIER (avec le pouvoir de Mme A. DESTAILLATS) et M. J-M. LUSSERT sortent de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 15 : SÉCURITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - DIRECTION TERRITORIALE DE PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DE L'HÉRAULT - ACCUEIL DE MINEURS OU JEUNES MAJEURS EN MESURE DE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL OU DE RÉPARATION PÉNALE

M. E. PENSO entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 16 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE GRABELS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 17 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE LATTES - OPÉRATION ODE À LA MER - ENGAGEMENT D'UNE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LATTES - OUVERTURE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 18 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE MONTPELLIER - PROTOCOLE D'ACCORD SUR L'OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES HAUTS DE LA CROIX D'ARGENT ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER, MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET HÉRAULT HABITAT - AUTORISATION DE SIGNATURE

[M. R. CALVAT](#) sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 19 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - ZAC ROQUE FRAÏSSE - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT DE LA RÉGION DE MONTPELLIER (SERM) CONCESSIONNAIRE - APPROBATION

[M. J-L. MEISSONNIER](#) entre en séance (avec le pouvoir de Mme A. DESTAILLATS).

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 20 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - COMMUNE DE CLAPIERS - ZAC DU CASTELET - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (SA3M) CONCESSIONNAIRE - APPROBATION

[Mme S. JANNIN](#) sort de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 21 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) "LES ECUREUILS" - LOTI DU SUD - COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ - APPROBATION DU PÉRIMÈTRE DU PUP ET DE LA CONVENTION INITIALE DE PUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 22 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) "LES LUCIOLES" - GGL AMÉNAGEMENT - COMMUNE DE COURNONSEC - APPROBATION DE L'AVENANT N°1 À LA CONVENTION INITIALE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 23 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE COURNONTERRAL - AMÉNAGEMENT DE LA ZAC CANNABE - CESSION DE DIVERSES PARCELLES À L'AMÉNAGEUR

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 24 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - COMMUNE DE MONTPELLIER - AMÉNAGEMENT DU QUARTIER CAMBACERES - CESSION DU MAS DES BROUSSES

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 25 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET MONTPELLIER EVENTS POUR LE FORUM ENERGAÏA DU 11 ET 12 DÉCEMBRE 2018 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

[M. R. CALVAT](#) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 26 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015-2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE POUR LE PROJET VIGNE ET VIN LANGUEDOC-ROUSSILLON - PROJET DRIADES - AVENANT À LA CONVENTION DE FINANCEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 27 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - ACTIONS DESIGN 2018 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION PULSE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 28 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - FONDATION ENTREPRENDRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 29 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE EN 2019 - ARTICLE L.3132-26 DU CODE DU TRAVAIL - AVIS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 30 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SIMI) 2018 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, LA SA3M ET LA SERM - AUTORISATION DE SIGNATURE

[Mme M. BODKIN \(avec le pouvoir de M. J. MALEK\) sort de séance.](#)

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Philippe SAUREL, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 31 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - MISSION D'AFFAIRES À HELSINKI (FINLANDE) DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2018 - PARTICIPATION AU SALON SLUSH - AUTORISATION ET FINANCEMENT DE LA MISSION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 32 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - ZAC CHARLES MARTEL EXTENSION - PARCELLE CADASTRÉE AS N°467 - SIGNATURE D'UN BAIL CIVIL ENTRE SUPAGRO ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

[M. J-M. LUSSERT entre en séance.](#)

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Chantal MARION.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 33 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ZAC EUROMÉDECINE - CAP GAMMA - REMBOURSEMENT ANTICIPÉ PAR LA SERM DE DEUX EMPRUNTS ET REFINANCEMENT PAR UN NOUVEL EMPRUNT À CONTRACTER AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SERM - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 34 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Abdi EL KANDOSSI, Mme Marie-Hélène SANTARELLI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 35 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - CORUM, PALAIS DES CONGRÈS, OPÉRA ET ZÉNITH SUD - EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS - AVENANT N°4 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - AUTORISATION DE SIGNATURE

[M. A. LARUE sort de séance.](#)

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 36 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION RACINES SUD - RENOUVELLEMENT - APPROBATION

[Mme P. MIRALLES sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à M. F. ABERT.](#)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 37 : ENERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE GRDF ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE RELATIVE AU GAZ NATUREL VÉHICULE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 38 : LOGEMENT - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE D'ATTRIBUTION DES AIDES À LA PIERRE - CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018 - AVENANT N°5 À LA CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ÉTAT - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 39 : LOGEMENT - CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE - COMMUNE DE FABRÈGUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 40 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 152 LOGEMENTS SOCIAUX ÉTUDIANTS - RÉSIDENCE ÉTUDIANTE « VEYRASSI » - AVENUE DU PIC SAINT-LOUP À MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS COMPLÉMENTAIRES À LA SA D'HLM LE NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 41 : LOGEMENT - CONVENTION CADRE POUR LA SOLVABILISATION DES COPROPRIÉTAIRES OCCUPANTS LES PLUS MODESTES DE LA COPROPRIÉTÉ DES CÉVENNES 1 À MONTPELLIER- AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Véronique DEMON, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Yvon PELLET, M. Noël SEGURA (représenté par M. Laurent JAOUL).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 42 : LOGEMENT - PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS (POPAC) DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - CONVENTION AVEC L'ANAH - AUTORISATION DE SIGNATURE

[Mme M-H. SANTARELLI sort de séance.](#)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 43 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CONVENTIONS CONCLUES ENTRE L'ÉTAT ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ POUR LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE BIONNE ET DE CASTELNAU-LE-LEZ POUR 2018 - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 44 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2018 - PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 45 : PROXIMITÉ, RELATIONS AVEC LES USAGERS, COMPLEXE FUNÉRAIRE, CHASSE ET PÊCHE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) POUR LA GESTION DU SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES ET DU CRÉMATORIUM - SAEML SFMA - TARIF GÉNÉRAL 2019 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme S. JANNIN, Mme M-H. SANTARELLI, M. A. LARUE et M. R. YOUSSEUS entrent en séance.
Mme E. LLORET, M. P. BONNAL et M. T. BREYSSE sortent de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Hervé MARTIN, M. Joël VERA, Mme Annie YAGUE, M. Rabii YOUSSEUS.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 46 : RESSOURCES HUMAINES - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - VILLE DE MONTPELLIER - CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN DE DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX ET DES BÂTIMENTS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 47 : RESSOURCES HUMAINES - RÉGIME INDEMNITAIRE - MAINTIEN EN CAS DE CONGÉS POUR INDISPONIBILITÉ PHYSIQUE - MODIFICATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 48 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix

AFFAIRE 49 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES, CONTENTIEUX - PROJET PIA "SCOPE OCCITANIE" - APPEL À PROJETS "DÉVELOPPEMENT DE L'OPEN DATA DANS LES TERRITOIRES" - CONVENTION DE PARTENARIAT

M. T. BREYSSE, Mme E. LLORET et Mme M. BODKIN (avec le pouvoir de M. J. MALEK) entrent en séance.
M. Y. PELLET sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 50 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES, CONTENTIEUX - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LES SOCIÉTÉS PELLENC, JARDINS ET PELOUSES, KUBOTA EUROPE ET ROUSSEAU - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 51 : CULTURE - ADHÉSION À L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MÉCÉNAT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (ADMICAL) - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 52 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA RELATIVE À LA PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION ITINÉRANTE "LE CANADA ET L'IMPRESSIONNISME" - AUTORISATION DE SIGNATURE

[Mme R. BUONO et Mme A. YAGUE sortent de séance.](#)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix

AFFAIRE 53 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR) - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OPÉRA ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER (OONM) POUR L'ORGANISATION D'ACTIONS PÉDAGOGIQUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, M. Jean-Luc COUSQUER, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Isabelle MARSALA, Mme Véronique PEREZ, M. Bernard TRAVIER (représenté par M. Gérard CASTRE).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 54 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR) - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT CHORÉGRAPHIQUE INTERNATIONAL, CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

[M. J-P. RICO sort de séance.](#)

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Bernard TRAVIER (représenté par M. Gérard CASTRE)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 55 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR) - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE INTERNATIONAL DE MUSIQUES MÉDIÉVALES (CIMM) POUR L'ORGANISATION DE MASTER-CLASS - AUTORISATION DE SIGNATURE

[Mme C. LEVY-RAMEAU sort de séance.](#)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 56 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR) - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION BEAUX-ARTS MUSIQUES POUR L'ORGANISATION D'ACTIONS PÉDAGOGIQUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 57 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR) - AFFECTATION DE FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS AUX ÉCOLES ASSOCIÉES - CONVENTIONS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 58 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - CONVENTION DE COOPÉRATION POUR LA MISE EN PLACE DU PASSEPORT MULTIMÉDIA AVEC LA COMMUNE DE JACOU - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix

AFFAIRE 59 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC L'ASSOCIATION SERVICE D'ORIENTATION ET DE MÉDIATION POUR L'INSERTION SOCIALE (SOMIS) POUR LE MAINTIEN D'UNE PERMANENCE HEBDOMADAIRE D'ÉCRIVAIN PUBLIC À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU - AUTORISATION DE SIGNATURE

[M. E. PETIT sort de séance.](#)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 60 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PAR L'ÉTAT DE DEUX CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES AU PROFIT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 61 : CULTURE - DIRECTION DES MÉDIATHÈQUES ET DU LIVRE - PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIÉS AUX RÉSIDENCES DE CRÉATION LITTÉRAIRE - DEMANDES DE SUBVENTIONS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix

AFFAIRE 62 : CULTURE - SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA, MUSÉE HENRI PRADES - CONVENTION DE COOPÉRATION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE BIBRACTE POUR L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION "TORQUES ET COMPAGNIE" - AUTORISATION DE SIGNATURE

[Mme S. BOUALLAGA sort de séance.](#)

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 81 voix

AFFAIRE 63 : CULTURE - SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA, MUSÉE HENRI PRADES - DEMANDES DE SUBVENTIONS - APPROBATION

M. C. COUR (avec le pouvoir de M. T. DEWINTRE) sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 64 : CULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ LIVE NATION FRANCE FESTIVALS DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL "I LOVE TECHNO 2018" - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme R. BUONO entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 80 voix

AFFAIRE 65 : HORS COMMISSION - DÉPLACEMENT D'UNE DÉLÉGATION DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE AU TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA, FRANCE 2019 - LE 8 DÉCEMBRE 2018 - MANDAT SPÉCIAL - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT - APPROBATION

M. R. CALVAT sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 66 : HORS COMMISSION - ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS - AFFECTATION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS D'ATTRIBUTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 79 voix

AFFAIRE 67 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MILLAU GRANDS CAUSSES - LANCEMENT D'UNE ÉTUDE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DE DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LES SITES D'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS SPORTIVES AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 - APPROBATION

M. P. BONNAL, M. R. CALVAT, M.Y. PELLET, M. C. COUR (avec le pouvoir de M. T. DEWINTRE), Mme S. BOUALLAGA et Mme A. YAGUE entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 68 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - RÉSEAU DES PISCINES - OPÉRATION TÉLÉTHON 2018 À LA PISCINE LES NÉRÉIDES - CONVENTION ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 69 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - CONVENTION TRIPARTITE DE GESTION DU DOMAINE TERRESTRE ET MARITIME DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL - SITE ETANG DU MÉJEAN - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. E. PETIT, M. J-P. RICO et Mme C. LEVY-RAMEAU entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 89 voix

AFFAIRE 70 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - COMMUNE DE LATTES - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS - CONVENTION DE GESTION DU SITE DE L'ÉTANG DU MÉJEAN - APPROBATION

Mme V. BARTHAS-ORSAL sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 71 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - COMMUNE DE LATTES - GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET DES COURS D'EAU - CONVENTION D'ENTRETIEN - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 72 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - EAU BRUTE - EXTENSION DU RÉSEAU D'IRRIGATION AGRICOLE SUR LA COMMUNE DE CASTRIES DANS LES SECTEURS DE MALRIVES, CADENET ET MAS NAU - CONVENTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE AVEC LE SYNDICAT MIXTE GARRIGUES CAMPAGNE ET LA RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme V. BARTHAS-ORSAL entre en séance.

Mme R. ILLAIRE, M. G. LANNELONGUE et M. A. LARUE sortent de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Geniès BALAZUN, M. Thierry BREYSSE, M. Renaud CALVAT, Mme Chantal CLARAC, Mme Carole DONADA (représentée par M. Cyril MEUNIER), M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, M. Laurent JAOUUL, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Jean-Luc MEISSONNIER, M. Arnaud MOYNIER, M. Gilbert PASTOR, M. Yvon PELLET, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA (représentée par M. Abdi EL KANDOUSSI), M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 68 voix

AFFAIRE 73 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - ASSAINISSEMENT - MAERA - COMITÉ DE SUIVI MAERA - MODIFICATION DE LA COMPOSITION - APPROBATION

Mme R. ILLAIRE, M. A. LARUE et M. G. LANNELONGUE entrent en séance.

M. J-F. AUDRIN sort de séance.

M. E. PENSO sort définitivement de séance et laisse un pouvoir à M. R. CALVAT.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 74 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET CITEO POUR LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION EN PORTE-À-PORTE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 75 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LES COMMUNES DE RESTINCLIÈRES, LATTES ET JACOU - COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - MODIFICATION - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 88 voix

AFFAIRE 76 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - PROGRAMMATION 2018 - TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOMMUNICATION SUR LES COMMUNES DE GRABELS ET SAINT JEAN DE VÉDAS - TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LES COMMUNES DE PRADES-LE-LEZ, CLAPIERS ET JACOU - APPROBATION - DEMANDE DE SUBVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J-F. AUDRIN entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Jean-Marc ALAUZET, Mme Titina DASYLVA, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Régine ILLAIRE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Laurent JAOUÏ, M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Eliane LLORET, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Jean-Luc MEISSONNIER, Mme Patricia MIRALLES (représentée par M. Fabien ABERT).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix

AFFAIRE 77 : HORS COMMISSION - CONVENTION ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION ENSEMBLE CONTRE LE SIDA SIDACTION À L'OCCASION DE LA 15ÈME FÊTE DES VIGNES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 89 voix

AFFAIRE 78 : HORS COMMISSION - ACTUALISATION DES REPRÉSENTANTS - ORGANISMES INTERNES ET EXTERNES - DÉSIGNATIONS

Il est proposé de confirmer Mme Valérie DAVENEAU en qualité de Directrice générale de l'EPIC du Domaine d'O, de procéder à la désignation d'un représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein de IRDI SORIDEC Gestion et d'une nouvelle personne qualifiée au sein de l'association Montpellier Danse.

Le Président propose la candidature de Monsieur Gérard LANNELONGUE pour IRDI SORIDEC et Madame Béatrice BAKHOUCHE, professeur émérite de l'Université de Paul Valéry de Montpellier.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Il est proposé au Conseil de décider à l'unanimité de procéder à ces désignations par un vote à main levée, ce en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 89 voix

AFFAIRE 79 : HORS COMMISSION - ORGANISMES EXTÉRIEURS - SAEML MONTPELLIER EVENTS - RÉDUCTION DU CAPITAL - MODIFICATION STATUTAIRE - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 87 voix

AFFAIRE 80 : HORS COMMISSION - ORGANISME EXTÉRIEUR - SAEML SERM - ACQUISITION DES PARTS DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT - AUTORISATION - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Il est proposé de désigner un représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein de la SAEML SERM.

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Marie-Hélène SANTARELLI.
Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Il est proposé, en application de l'article L.2121-21 du CGCT, de décider à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 86 voix

AFFAIRE 81 : HORS COMMISSION - ORGANISME EXTÉRIEUR - SAEML SOMIMON - ACQUISITION DES PARTS DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT - AUTORISATION - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Il est proposé de désigner un représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein de la SAEML SOMIMON.

Le président propose la candidature de Monsieur Pascal KRZYZANSKI.
Aucune autre candidature n'est proposée.

Il est proposé à l'Assemblée de décider en application de l'article L.2121-21 du CGCT de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA (représentée par M. Abdi EL KANDOUSSI).

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 88 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Conformément à l'article L.2121-25 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le compte-rendu du Conseil de Métropole est affiché à l'Hôtel de Métropole, sur les panneaux officiels prévus à cet effet et mis en ligne sur le site internet sous sept jours